



## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2015**

Présents : MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, Louis WALLAERT,  
Mmes Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Camille ROUSSEAUX

Excusés : David MONON, Françoise GROSS, Christian VILLE, Lauriane RANCHON.

Rédacteur du présent compte-rendu : Marie Donnat

### **1. Approbation du compte-rendu de réunion du 21 mai 2015.**

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

### **2. Délibération pour un changement temporaire du lieu de célébration des mariages**

Si un mariage ne peut pas être célébré dans la salle des mariages (salle du conseil) pour cause de travaux, la salle Eloi Ville devient provisoirement (3 mois) salle des mariages.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

### **3. Décision modificative du budget de l'eau M49**

La commune a reçu la facture du solde des honoraires du cabinet de Maitrise d'œuvre de la Station d'épuration. Le montant prévu au budget ne tenait pas compte de la revalorisation prévue au contrat. Pour permettre ce règlement sur l'article 23-2315, un montant de 10 € est transféré de l'article 21-21561.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

### **4. Délibération pour convention avec Mme Lorange**

Une convention pour les travaux d'élargissement du VC4 des Riperts sera signée avec Mme Lorange. Cette convention sera valable deux ans et sera remplacée par un acte notarié à la fin des travaux. Afin de réaliser ces travaux, la commune empiète sur le terrain de Mme Lorange, d'où la nécessité de cet accord pour l'Euro symbolique.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

### **5. Délibération contrat de l'agent d'entretien**

Le contrat de Laurence Giraud (3 heures/semaine) prend fin le 31 août 2015.  
La commune renouvelle son contrat jusqu'au 31 août 2016.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

## **6. Délibération contrat maitre-nageur**

Le CCAS engage un maitre nageur pour 11 demi-journées cet été (49,5 heures), soit 866,25 €. La commune s'occupe d'établir le contrat et les bulletins de salaire, et sera remboursée par le CCAS.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

## **7. Délibération pour contrat stagiaire**

Une demande de stage pour une aide au paysagisme a été faite auprès de la mairie. L'autorisation est donnée au maire de signer la convention de ce stage si celui-ci est confirmé. En attente d'informations complémentaires.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Décision urbanisme :**

Monsieur Picot (maire de Lalley) a mené une enquête sur les villages du Trièves pour connaître leur politique d'urbanisme : PLU, carte d'urbanisme, ou rien... ceci dans le but de travailler sur un éventuel PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Monsieur Le Maire et Monsieur Louis Wallaert vont se rendre à la DDT afin d'éclaircir un certain nombre de points portant sur l'urbanisme :

- Zones constructibles ou non : Plateforme Oyo, à côté du camping, les granges en ruines à l'entrée est du village, Chabannerie, chemin des Promenades, forêt à l'arrière des logements SDH, croix de Bouland.

- Aménagement du centre bourg.

Au vu du peu de terrains constructibles disponibles sur la commune, ce qui offre peu de possibilités, il nous est déconseillé d'établir un PLU.

- **Audits**

- Effi Thermic : il y aura un compte-rendu intermédiaire de l'audit mi juillet, portant sur tous les bâtiments (sauf camping).

4 Conseillers municipaux (ou plus) seront présents à ce rendu.

- SEDI : en attente du rapport du SEDI sur notre éclairage public. Monsieur le Maire et ses adjoints se sont rendus au salon organisé par le SEDI portant sur l'éclairage public, ce qui leur a permis d'obtenir diverses informations sur les nouveaux équipements proposés, notamment les LED, les éclairages solaires ...

- **Réseaux d'eau**

Les deux grosses fuites d'eau qui avaient été découvertes suite à l'audit mené au printemps ont été réparées. A savoir, sur la route descendant aux Beylloux et dans la rue menant chez Monique Flandin.

Il serait intéressant de mesurer aujourd'hui les débits afin de vérifier l'efficacité des travaux réalisés sur le réseau d'eau.

- **Gestion forestière**

- travaux fossés de drainage (effectués par le RTM) :

Ces fossés (canaux artificiels) captent les eaux de ruissèlement.

Tous les 2 ans, il est nécessaire de les récurer et d'élaguer la végétation qui les longe.

- forêts : l'ONF fait un travail régulier de dépressage (nettoyage) dans nos forêts. Les tarifs pour cette prestation étant très élevés, nous vérifions avec une entreprise de travaux forestiers. Nous sommes en attente de devis.

A l'automne, il y aura une vente de bois sur pied pour les scieurs. L'ONF a déjà fait le marquage des arbres, sans nous en informer (alors que nous leur avions demandé).

Le 10 juillet, il y a une conférence sur la forêt, et les bois à l'initiative de l'ASGLF. Des élus de la commune seront présents.

- Travaux :
  - PATA (route) : en attente
  - le récurage des fossés sera effectué par l'entreprise BTP Balcon Est
  - les travaux à la mairie (plafonds coupe-feu...) débutent le 1<sup>er</sup> juillet, pour une durée de 1 mois.
  - travaux des Riperts, du seuil du chemin de Papavet et Ruines à Trézanne sont prévus fin août, mais sont en attente de validation par la Maison du Territoire (qui accorde les subventions)
  - cimetière : travaux en cours
  - travaux murs du cimetière de Trézanne : en cours.
- Ski de fond : il n'est plus financé par la Communauté de Communes du Trièves (CDT). Les élus des communes qui ont des enfants scolarisés au groupe scolaire de Clelles se sont réunis (à savoir : Clelles, Le Percy, Chichilianne et St Martin de Clelles) afin de trouver une solution pour ne pas priver les enfants de cette activité. Les élus souhaitent garantir l'accès à cette activité sur la durée de leur mandature. Par ailleurs, ils demandent à la CDT d'assurer la logistique de cette activité (transport, lien avec le foyer de ski de fond et l'école). Ces élus souhaitent que les communes concernées par l'activité ski prennent une délibération en ce sens.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 19h00 est levée à 20h30.**